

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 50 (1952)

Heft: 7

Artikel: Le cadastre des déchets ménagers et industriels en Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fr. 100.— pro ha resultiert, können auf kultiviertem Boden Arbeitswerte von Fr. 400.— bis Fr. 500.— pro Flächeneinheit gewonnen werden, wenn mit dem langjährigen Durchschnitt gerechnet wird. Diese neuen Werte fließen aber irgendwie zurück in die Volkswirtschaft, sie bereichern sie und werden alle Jahre neu gewonnen, so daß sie eigentlich als neue dauernde Arbeitsrente der Volkswirtschaft zukommen. Der Beitrag der Öffentlichkeit an die Unternehmungen in Form von Subventionen muß in ihrem Nutzen an diesen neugewonnenen, volkswirtschaftlichen Werten gemessen werden, die eigentlich als dauernde volkswirtschaftliche Rente den öffentlichen Kapitaleinsatz rechtfertigen. Eine Volkswirtschaft, die diesen Einsatz im Rahmen des Tragbaren wagt und die Entfaltung der Kräfte ermöglicht, verarmt nicht, sondern wird gefestigt und auf die Dauer bereichert. Als leuchtendes Beispiel auf internationalem Boden seien die Trockenlegung der Zuidersee in Holland, als bedenkliches Gegenstück die weiten brachliegenden Felder in Frankreich erwähnt.

Bei solcher Betrachtungsweise ergeben sich im volkswirtschaftlichen Rahmen Analogien zur rententheoretischen Beurteilung des Kapitaleinsatzes in privatwirtschaftlicher Atmosphäre, und auf diese Weise gewinnt selbst eine hohe öffentliche Beitragsleistung einen Sinn und findet ihre wirtschaftliche Rechtfertigung. Darüber hinaus ist allgemein bekannt, daß sich die treibenden Kräfte zur öffentlichen Förderung des Siedlungswesens nicht in wirtschaftlichen Überlegungen erschöpfen können, sondern die Ausstrahlungen auf die Psyche des bäuerlichen Menschen und seiner Umwelt, die ihren Niederschlag finden in der Hebung der Arbeitsfreude und in der Festigung des Berufs- und Standesbewußtseins, müssen das staatliche Interesse an der Schaffung gesunder berufsbäuerlicher Siedlungen lebendig erhalten, da der Staat damit auf beste Weise seine eigenen Grundlagen festigt.

Le Cadastre des déchets ménagers et industriels en Suisse

Bn) Le Bureau d'étude pour l'utilisation des gadoues, bureau rattaché à l'Institut d'hygiène de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, a établi un cadastre des déchets ménagers dans 379 communes du pays afin de se rendre compte des conditions de ramassage, d'évacuation et d'utilisation des ordures. Il résulte de l'étude de ce cadastre que la manière de résoudre le problème dépend avant tout de la qualité et de la quantité des déchets qui sont en proportion directe du nombre d'habitants. La quantité des déchets varie entre 0,3 et 0,9 m³ par habitant et par an. La moyenne du poids spécifique peut être fixée à 315 kg. par m³. L'importance de l'élimination des gadoues croît avec le développement de l'agglomération. Sur les 379 communes consultées, 323 se débarrassent de leurs déchets sous forme de dépôt dans les carrières ou gravières abandonnées, dans le but de transformer celles — ci en terrains agricoles;

47 communes utilisent cette méthode en vue de l'amélioration de terrains vagues; 5 seulement traitent les ordures par fermentation et quatre par incinération dans les installations de Zurich, Bâle et Davos.

Il résulte, en outre, de ces statistiques, que les 2 500 000 habitants (55 % de la Suisse) de ces 379 communes produisent une quantité de 1 300 000 m³ de déchets solides par an, dont 4 500 000 m³ (35 %) sont éliminés sous forme de dépôt, 450 000 m³ passent à l'incinération, 350 000 m³ (27 %) sont employés en améliorations foncières et 50 000 m³ (3 %) sont traités par fermentation.

Un exemple intéressant nous est fourni par le pénitencier de Witzwil qui utilise la fermentation des ordures depuis des années dans son exploitation agricole. L'établissement prend en charge tout l'apport des gadoues de la ville de Berne qui atteint environ 40 000 m³ par an. Le but consiste à remblayer les tourbières abandonnées et à améliorer des terrains sablonneux de la région de Witzwil à l'aide d'un engrais bon marché. Le procédé employé se décompose en deux phases: la première consiste en un triage des gadoues (élimination des boîtes de conserves, bouteilles, chiffons de papier, métaux, etc.). La deuxième phase consiste à faire un compost avec les ordures ainsi préparées. Il est procédé d'abord à la formation de dépôts de 2 m de hauteur sur une largeur de 5 à 6 m. Après fermentation, cet engrais est répandu sur les terrains sablonneux en couche de 3 à 5 cm, puis un labourage opère le mélange nécessaire. De cette façon, l'établissement de Witzwil a transformé 450 ha de terre improductive en terrain cultivable précieux. Il a fourni la preuve que des terrains incultes peuvent être rendus à l'agriculture par l'adjonction rationnelle d'ordures ménagères.

Aujourd'hui les terrains incultes de Witzwil sont améliorés et le contrat entre le pénitencier et la ville de Berne est résilié. La ville de Berne a dû étudier ce problème délicat et a trouvé deux possibilités de se débarrasser de ses ordures ménagères: l'incinération et la fermentation. Une minorité du conseil communal était pour la fermentation et demandait une installation moderne de fermentation, comme il en existe plusieurs au Danemark. La majorité s'est décidé après un examen étendu et approfondi pour la construction d'une usine d'incinération. Il ne faut pas oublier que la destruction des ordures par le feu n'implique pas nécessairement une destruction du point de vue économique. L'utilisation de la chaleur (les ordures brûlent seules, sans combustible) produite pour alimenter le réseau du chauffage à distance de trois hôpitaux, constitue une solution des plus favorables. La nouvelle usine d'incinération de Berne sera non seulement capable de couvrir ses frais d'exploitation, mais encore de réaliser, comme celles de Zurich et de Bâle, un excédent de recettes important. Ainsi les trois conditions exigées d'une telle installation, tendant à une solution hygiénique, économique et esthétique, sont parfaitement remplies.